

RENTÉE SOLENNELLE

DES

FACULTÉS DE NANCY

UNIVERSITÉ DE FRANCE. — ACADEMIE DE NANCY



RENTREE SOLENNELLE

DES FACULTÉS

DE DROIT, DE MÉDECINE, DES SCIENCES ET DES LETTRES

DE NANCY

Le 16 Novembre 1875



NANCY

IMPRIMERIE DE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

1875

RAPPORT

DE M. LE DOYEN DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS,

Dans l'année scolaire qui vient de s'écouler, la Faculté de médecine a procédé comme à l'ordinaire à l'enseignement qui lui incombe, aux examens et aux concours qui ont habituellement lieu, sans qu'aucun incident particulier soit venu interrompre ses travaux.

Au début de l'année, quelques-uns des services ont subi un moment d'arrêt ou d'embarras par suite du non-achèvement, en temps opportun, de la nouvelle installation; mais cet arrêt a été de courte durée, et ne se renouvellera plus dorénavant.

PERSONNEL DES ÉTUDIANTS, EXAMENS ET RÉCEPTIONS.

Le nombre des étudiants qui ont fréquenté les cours de la Faculté pendant l'année scolaire 1874-1875, s'est élevé à 252, savoir : en cours d'inscription, 189 (dont 65 de première année, 44 de deuxième, 46 de troisième, et 34 de quatrième); en cours d'examens, 46; auditeurs bénévoles, 17; total, 252. Ce chiffre est supérieur à celui de l'année 1873-1874 de 36. L'année dernière nous comptons déjà 31 élèves de plus que l'année précédente; il y a donc eu progrès successif. Le nombre des élèves de première année a surtout été très-satisfaisant et indique la confiance que les parents des jeunes gens qui se destinent à la médecine, accordent à la nouvelle Faculté.

Les 189 étudiants appartenant aux quatre années d'études ont pris 762 inscriptions ; 133 de plus que l'an dernier. Ces inscriptions ont été prises la plupart en vue de l'obtention du diplôme de docteur en médecine. Parmi ces 189 élèves, il y en avait 11 du service de santé militaire.

Le nombre des examens de fin d'année s'est élevé à 156. Les notes obtenues à ces examens sont toujours moins favorables pour les élèves de première année, dont la plupart ne sont pas bacheliers en sciences lorsqu'ils prennent leur première inscription. Quant aux examens de fin d'études, il en a été passé 122, dont 112 en vue du doctorat, et 10 pour l'obtention du titre d'officier de santé.

Le tableau suivant indique les résultats de ces examens.

DOCTORAT.	NOMBRE.	ADMISSIONS.	AJOURNEMENTS.	OBSERVATIONS.
1 ^{re}	22	16	6	13 ajournements sur 97 examens.
2 ^e	21	18	3	
3 ^e	21	18	3	
4 ^e	17	17	0	
5 ^e	16	15	1	
OFFICIER.				
—				
1 ^{er}	3	3	0	2 ajournements sur 10 examens.
2 ^e	4	2	2	
3 ^e	3	3	0	

Examens de doctorat. — Notes obtenues.

NUMÉROS.	TRÈS-SATISFAIT.	BIEN SATISFAIT.	SATISFAIT.	PASSABLE.
1 ^{re}	1	4	4	7
2 ^e	1	2	13	3
3 ^e	2	5	3	7
4 ^e	1	3	7	6
5 ^e	3	2	4	6
	8	16	31	29

Les notes les moins satisfaisantes concernent, comme toujours, le premier (anatomie et physiologie) et le troisième (physique, chimie et histoire naturelle) de doctorat.

Quinze thèses ont été soutenues pendant l'année; c'est 11 de plus que l'an dernier. Cependant ce nombre n'est pas encore en rapport avec celui de nos élèves en général. Cette disproportion provient de mesures administratives qui nous enlèvent tous les ans une partie notable de nos étudiants de quatrième année, et contre lesquelles nous avons plus d'une fois élevé des réclamations. Ainsi, pour l'année scolaire qui s'ouvre, nous perdons 28 élèves qui auraient aimé à terminer leurs études à notre Faculté; 16 font partie du recrutement de la médecine militaire, et 12 entrent dans les hôpitaux militaires de Paris en qualité d'infirmiers, pour y faire leur volontariat d'un an. Ces derniers prennent les quatre dernières inscriptions à la Faculté de Paris dont ils sont supposés suivre les cours, et y terminent ensuite leur scolarité.

Nos thèses de l'année ont été appréciées dans un travail particulier du rapporteur de la commission permanente des thèses, que la Faculté fait imprimer chaque année.

Il y a eu 3 réceptions d'officiers de santé et 2 de sages-femmes de première classe.

CONCOURS ENTRE ÉTUDIANTS.

Les concours pour les prix de l'Université ont laissé beaucoup à désirer quant au nombre des concurrents.

Le concours pour le prix de première année (chimie, physique et histoire naturelle) a seul attiré sur la liste d'inscription un nombre assez important d'élèves (9 sur 65). Ce concours a été brillant d'après le rapport qui nous en a été fait par le président du jury. Non-seulement le prix a été décerné, mais le jury a, de plus, accordé deux mentions, *ex æquo*, très-honorables et une mention honorable.

Le prix de seconde année (anatomie et physiologie) n'a

pas été disputé. Un seul candidat était inscrit et a subi les épreuves du concours. Le jury ne l'a pas jugé digne du prix.

Des cinq compétiteurs qui s'étaient inscrits pour le prix de la troisième année (médecine), un seul est entré dans la lice. Il a répondu d'une manière assez satisfaisante aux questions qui lui ont été posées, pour être jugé digne de la récompense.

Le jury du concours pour le prix de la quatrième année (chirurgie et accouchements) a pu accorder le prix à l'unique candidat qui s'était présenté.

Nous continuons à regretter que ces concours soient si peu recherchés ; car, ainsi que nous l'avons dit dans notre dernier rapport, outre l'honneur de la victoire, outre l'avantage matériel qu'elle procure, il n'est pas de meilleur moyen de s'instruire et de se préparer à subir de bons examens, qu'en prenant part à ces luttes entre condisciples.

Le prix de l'internat fondé par le docteur Bénéit a été disputé par cinq candidats, tous aides de clinique de la Faculté ou internes dans les hôpitaux. Le jury de ce concours est composé de cinq professeurs titulaires, ce qui prouve l'importance qu'on y attache. Les épreuves ont été subies d'une manière satisfaisante par tous les concurrents. Celui sur lequel est tombé le choix du jury a d'autant plus de raison de s'enorgueillir de sa victoire.

Il y a eu également, dans le courant de l'année, des concours entre étudiants pour des fonctions rétribuées. L'emploi d'aide d'anatomie et celui d'aide de physiologie laissés vacants, le premier par M. Pierron, élève du service de santé militaire, le second par M. Chrétien, promu chef des travaux anatomiques, ont été mis au concours et obtenus par MM. Guyot et René, élèves de troisième année.

Enfin il a été ouvert un concours pour deux places d'aide de clinique de la Faculté de médecine et trois places d'in-

terne dans les hôpitaux. MM. Deubel et Hussenet ont été nommés aux deux premières, les trois autres ont été accordées à MM. Moreau, Houpert et Guillemin.

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE ET PRATIQUE.

Les cours théoriques ont eu lieu ainsi que le programme affiché les avait annoncés. Tous les professeurs adjoints se sont chargés d'un enseignement spécial, suivant le désir exprimé par M. le Ministre de l'instruction publique. Ces cours ont été suivis assidûment. Plusieurs des agrégés et fonctionnaires ont demandé à faire des cours particuliers et en ont reçu l'autorisation de la Faculté. C'est ainsi que M. Gross a fait des leçons sur le diagnostic chirurgical et M. Chrétien sur l'histologie. Les matières qui ont été traitées dans les cours magistraux ont été indiquées dans les programmes spéciaux qui sont envoyés tous les ans au Ministère de l'instruction publique.

Les cliniques ont été ouvertes tous les jours aux lieux et aux heures indiqués sur les affiches.

Le nombre des malades reçus à l'hôpital Saint-Charles (clinique interne) et traités pendant l'année scolaire 1874-1875, s'est élevé à 1,121, dont 652 hommes et 469 femmes. Les consultations gratuites ont été, comme les années passées, très-nombreuses.

La clinique ophthalmologique, également établie à l'hôpital Saint-Charles, n'a pas pu être étendue faute d'espace; on n'a pu admettre que 85 malades, nombre supérieur cependant à celui de 1873-1874.

Les opérations pratiquées devant les élèves ont été au nombre de 52; les consultants ont été d'un tiers plus nombreux, et si, comme déjà l'année dernière cela avait été demandé, les prescriptions jouissaient d'un prix réduit, ainsi que cela a lieu pour le bureau de bienfaisance de la ville, les consultations augmenteraient encore.

507 malades ont été admis à l'hôpital Saint-Léon (clinique chirurgicale) : 414 hommes et 93 femmes. Des opérations chirurgicales nombreuses et importantes ont été pratiquées devant les élèves, et les consultants ont afflué.

La clinique obstétricale a été moins bien alimentée cette année que l'année dernière (104 entrées ; 31 de moins), ce que l'on a attribué à la difficulté des admissions gratuites aux frais du département. Si l'instruction dans cette spécialité doit être favorisée, et beaucoup de raisons pourraient être invoquées pour le démontrer, il faut que les entraves mises aux admissions soient diminuées.

Les cliniques spéciales ont eu lieu comme par le passé. Ces cliniques sont trop peu fréquentées par les étudiants, ce qui s'explique par la multiplicité et la variété des études auxquelles les étudiants de quatrième année sont obligés de se livrer. Nous manquons toujours d'une clinique spéciale de maladies des enfants, qui serait cependant bien nécessaire à l'instruction pratique de nos élèves.

Nos cliniques laissent et laisseront encore quelque temps à désirer. Elles sont d'abord trop restreintes ; les hôpitaux sont peu spacieux ; ensuite les admissions sont trop difficiles ; on exige des malades qu'ils aient droit de domicile ou aux secours de la ville, s'ils veulent être reçus gratuitement, ou une pension trop élevée de ceux qui offrent de payer les journées de séjour. On pourrait obvier en partie à ces difficultés par un fonds de secours spécial affecté aux cliniques, ainsi que cela existait à Strasbourg, où les journées des malades étrangers à la ville, mais offrant un intérêt spécial pour l'étude (intérêt certifié par les professeurs) étaient payées sur ce fonds particulier que la ville et le département mettaient à la disposition de la Faculté.

Aujourd'hui plus que jamais, l'enseignement clinique a besoin d'être favorisé, car son importance croît en proportion du développement qu'on donne à l'instruction théorique. Il ne faut jamais perdre de vue que l'enseignement de la mé-

decine a un but bien plus élevé que celui des autres sciences, qui n'ont, pour la plupart, qu'une utilité pratique restreinte. La science de l'homme sain et malade a pour but de préserver l'humanité des maux innombrables qui peuvent l'atteindre, de combattre les causes de destruction auxquelles l'homme est exposé à tout âge, et de prolonger son existence aussi longtemps que le permettent les lois de la nature.

L'espoir que nous avons exprimé l'an dernier, de voir introduire, dans un très-prochain avenir, des modifications importantes dans les hôpitaux Saint-Charles et Saint-Léon, modifications qui les auraient agrandis et assainis, n'est pas encore réalisé. Les opinions se heurtent à des difficultés qui, nous n'en voulons pas douter, seront résolues un jour. Mais si la Faculté de Nancy ne doit pas rester de beaucoup inférieure, sous le rapport de l'instruction pratique, à celles qui existent et à celles qu'on va créer, il faut se hâter de mettre à exécution, le plus promptement possible, ce qui n'est encore qu'en projet.

TRAVAUX ANATOMIQUES ET LABORATOIRES.

Les travaux anatomiques ont souffert pendant les deux premiers mois de l'année scolaire, parce que l'amphithéâtre provisoire avait été abandonné déjà pendant les vacances à l'École de pharmacie, et que le nouveau local n'était pas terminé. A partir du 1^{er} janvier il a été pris possession de ce dernier, et rien n'a plus entravé alors la marche de ce service. Du 20 janvier au 25 mars, c'est-à-dire pendant plus de deux mois, les travaux pratiques d'anatomie ont continué sans interruption et 87 élèves ont pu y prendre part.

Un concours avait été ouvert dès la fin de l'année 1873-1874 pour le remplacement du chef des travaux anatomiques, démissionnaire. M. le D^r Chrétien, à la suite d'un concours public, dans lequel il avait fait preuve de toutes les qualités désirables, fut nommé à l'unanimité des voix.

Les laboratoires de physiologie, d'anatomie et de physio-

logie pathologiques, de chimie physiologique et pathologique, ont été fréquentés par beaucoup d'élèves et ont offert un grand intérêt pour l'étude de ces sciences. Les professeurs ont fait connaître les principaux résultats qu'ils ont obtenus dans des mémoires adressés à l'Institut, aux journaux et dans des ouvrages spéciaux. Les élèves ont été exercés au manie-ment des instruments délicats qui sont en usage aujourd'hui pour découvrir les lois encore incomprises de la nature ou la composition intime de nos organes; surtout du microscope.

Le microscope joue un grand rôle dans l'étude de tous les corps organisés et même inorganiques, à tel point qu'on ne peut plus prétendre au titre de savant en sciences naturelles sans avoir appris à manier ce délicat instrument. Il suffira de dire que la Faculté en possède une collection qui a coûté plus de 8,000 fr., pour faire comprendre qu'il se trouve dans tous nos laboratoires, et bientôt chaque étudiant devra en être pourvu.

Les exercices pratiques de physique ont eu lieu, pendant toute l'année, sous la direction du professeur lui-même, qui en a de nouveau constaté l'utilité au dernier concours de première année.

BIBLIOTHÈQUE ET COLLECTIONS.

La bibliothèque et les collections n'ont pas subi d'augmentation bien sensible. La somme allouée pour l'acquisition de livres a été dépensée et au delà pour se procurer le strict nécessaire. Des appareils de chimie, de physique et de physiologie ont été acquis en assez grand nombre; les collections d'histoire naturelle commencent à prendre une certaine importance. Tous les ans nous obtenons de la libéralité du Gouvernement des sommes plus ou moins fortes, en outre de celles allouées par le budget, pour acquisition de livres et d'instruments.

PERSONNEL DU CORPS ENSEIGNANT.

Malgré l'espoir que nous avons manifesté dans notre rapport de l'an dernier, de voir notre collègue, M. Hirtz, professeur de clinique médicale, revenir au milieu de nous et reprendre son important enseignement, nous avons eu le regret de le voir forcé à demander un nouveau congé. M. Bernheim, agrégé, a été chargé, comme l'an dernier, d'une des cliniques médicales.

Aujourd'hui, nous avons à enregistrer la perte sensible d'un de nos vénérés chefs retraités, le doyen Coze, qui a succombé, dans sa quatre-vingtième année, aux suites d'une congestion cérébrale.

Né à Strasbourg le 9 décembre 1795, Jean-Baptiste Rozier Coze a débuté dans les services qu'il devait rendre à la Faculté de médecine, par la place d'aide préparateur de chimie, de physique et de pharmacie. Trois ans plus tard, il fut nommé préparateur. A peine docteur depuis quelques années, il fut chargé de l'enseignement provisoire de la pharmacie. En 1827, le professeur de matière médicale et de thérapeutique étant décédé, cette chaire fut réunie à celle de la pharmacie, et M. Coze en devint titulaire. En 1835, M. Cailliot, enlevé par une maladie grave à ses nombreux admirateurs et amis, laissa vacante la place de doyen. M. Coze lui succéda dans ces importantes fonctions et les remplit pendant vingt-deux années consécutives. En 1857, fatigué de ce long décanat, il demanda à faire valoir ses droits à la retraite et fut nommé doyen honoraire.

Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer les services que M. Coze a rendus à la Faculté de médecine de Strasbourg comme professeur et comme doyen ; nous nous bornerons à dire que c'est lui qui agrandit les cliniques en les étendant à tous les services du grand hôpital, et qui obtint que l'éducation professionnelle des médecins militaires nous fût con-

fiée. Depuis 1857, M. Coze a vécu au milieu de ses enfants et petits-enfants en ne songeant qu'à faire du bien; aussi a-t-il été vivement regretté par tous ceux qui l'ont connu et particulièrement par les nécessiteux auxquels il a prodigué les ressources de son art et ses actes de charité.

AGRÉGATION.

Nous avons déjà dit une fois (rapport de 1874) que le nombre normal de nos agrégés doit être de 16; à la fin de l'année scolaire 1873-1874, il nous en restait 8; aujourd'hui, nous n'en avons plus que 4. A la suite des concours qui ont eu lieu à Paris pour l'agrégation en médecine et en chirurgie, on nous en a annoncé un cinquième. Les candidats nancéiens, espérant que le décret de concentration des concours à Paris serait rapporté, se sont abstenus, et les concurrents parisiens n'ont pas voulu venir à Nancy. Un seul des candidats pour l'agrégation en chirurgie a demandé Nancy à défaut de Paris: c'est M. le docteur Jullien, de Lyon, dont la nomination nous a été signifiée par dépêche du 1^{er} août dernier.

Le concours pour les sciences anatomiques et accessoires (chimie, physique et histoire naturelle) s'ouvre dans ce moment. Deux de nos jeunes fonctionnaires se sont rendus à Paris; l'un concourra pour les sciences anatomiques et physiologiques, l'autre pour les sciences chimiques et physiques. Nous ne doutons pas un instant qu'ils ne sortent vainqueurs de la lutte.

MESSIEURS,

Une ère nouvelle s'ouvre pour la Faculté de médecine avec l'année scolaire qui commence: le *définitif remplaçant le provisoire*. En effet, les bâtiments destinés aux nombreux services que nécessite l'enseignement d'une science aussi vaste que la médecine sont achevés; l'intérieur en est

convenablement meublé et pourvu en grande partie des instruments et des collections indispensables. Dans le bâtiment principal qui fait face à la place de l'Académie, sont établis le secrétariat, les archives, le logement du secrétaire, le vestiaire, la salle du conseil, un grand amphithéâtre de cours, le cabinet du doyen, la bibliothèque et la salle de lecture. Dans l'aile qui longe la rue de Serre se trouvent, au rez-de-chaussée, l'amphithéâtre et les laboratoires de chimie, le cabinet du professeur; puis le grand amphithéâtre d'anatomie avec tous ses accessoires; au premier étage, la collection des instruments de physique, le cabinet et le laboratoire du professeur, l'amphithéâtre des cours. Dans l'aile qui donne sur la rue Lepois, on rencontre les amphithéâtres de dissection et leurs accessoires, les laboratoires de chimie physiologique, de physiologie, d'anatomie pathologique et d'histologie. Enfin il y a dans tout l'établissement des cabinets de travail pour les professeurs, dans lesquels ils pourront se livrer à leurs études spéciales et préparer les matières de leurs leçons. — Tel est, en abrégé, l'état actuel du bâtiment dans lequel est établie la Faculté de médecine. Cette vaste construction, quoique exécutée aux deux tiers seulement du plan primitif dressé par l'architecte du Ministère de l'instruction publique, sur les données qui lui ont été fournies par la Faculté, n'en est pas moins aujourd'hui un établissement modèle. Les constructions nouvelles sont parfaitement appropriées aux usages auxquels elles doivent servir; le bâtiment qui fait face à la place de l'Académie ayant d'abord eu une autre destination, n'a pu être approprié que difficilement aux services administratifs qu'il renferme et au logement du secrétaire, qui est en outre chargé de la surveillance générale de l'établissement.

C'est ainsi que la nouvelle Faculté de médecine de Strasbourg se trouve établie à partir d'aujourd'hui; grâce au Gouvernement, qui ne nous a pas un instant abandonnés, même pendant les années qui se sont écoulées entre les graves événements politiques qui nous ont contraints de quitter

l'Alsace et notre arrivée en Lorrainé ; grâce à l'hospitalité qui nous a été offerte par la ville de Nancy, qui avait depuis longtemps désiré de posséder un de ces établissements de l'État. De nombreux sacrifices ont été nécessaires de part et d'autre, les besoins de l'enseignement en nécessiteront encore. Nous espérons qu'ils ne nous seront pas refusés ; nous comptons sur la bienveillance du Ministère de l'instruction publique, sur le concours de la ville de Nancy et du département ; de notre côté, rien ne sera négligé pour donner à la Faculté de médecine de Nancy l'importance et la renommée auxquelles elle peut raisonnablement prétendre.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE.

Depuis le mois d'avril dernier l'École supérieure de pharmacie est entrée en pleine possession des locaux qui lui avaient été attribués. Quelques-uns ont, à la vérité, été distraits pour l'agrandissement de la Faculté de droit ; mais la ville ayant fait élever un étage sur le laboratoire pratique, a donné de cette façon une large compensation à l'École. Il ne reste plus qu'à compléter le mobilier. Le tout est assez avancé, des laboratoires sont organisés, de sorte que, dès à présent, l'École peut remercier la Faculté des sciences de la généreuse hospitalité qu'elle a donnée pendant trois ans à son professeur de chimie. Rien ne s'oppose donc plus à ce qu'on rende à l'École de pharmacie son autonomie, qu'elle réclame constamment, que la loi du 21 germinal an XI lui avait octroyée, et que les deux Écoles de Paris et de Montpellier n'ont jamais cessé de posséder.

Le nombre des étudiants pendant l'année scolaire 1874-75 a été de 65, dont 28 en cours d'inscription, 11 en cours d'examens et 16 auditeurs bénévoles, la plupart stagiaires dans les officines ; en tout 2 de moins que l'année dernière. Cet état stationnaire est attribué, par les professeurs, à

leur installation incomplète, qui n'a pas pu attirer de nouveaux élèves, mais en a plutôt éloigné quelques-uns. Aujourd'hui que l'établissement est aussi bien organisé que possible, les étudiants y trouveront toutes les ressources désirables.

Le chiffre des inscriptions prises à l'École pendant l'année a été de 108; 21 de moins que l'année précédente. 75 étaient de première classe, 33 de deuxième. 53 examens semestriels ont été subis; 48 admissions et 5 ajournements ont été prononcés.

Le tableau suivant résume les mentions obtenues.

NOTES.	1 ^{re} CLASSE.	2 ^e CLASSE.
Très-satisfait.....	5	1
Bien satisfait.....	13	3
Satisfait.....	13	5
Passable.....	3	3

Ces résultats sont beaucoup plus satisfaisants que ceux de l'année dernière, où les trois premiers numéros n'ont été obtenus que par 15 candidats sur un nombre égal de 53.

Les examens définitifs ont été plus nombreux cette année que l'année dernière; ils se sont élevés à 47 (au lieu de 37), dont 11 de première classe et 36 de seconde classe.

Les examens pour la première classe ont mérité les notes suivantes :

Très-satisfait, 3; *Bien*, 2; *Satisfait*, 4; *Passable*, 2.

Les examens de seconde classe :

Très-satisfait, 2; *Bien*, 3; *Satisfait*, 16; *Passable*, 9; *ajournés*, 6.

On voit que le nombre des candidats au titre de pharmacien de seconde classe a été beaucoup plus considérable que celui des candidats de première classe; en même temps ces

derniers ont passé de meilleurs examens, et aucun ajournement n'a dû être prononcé, tandis que le plus grand nombre des aspirants au titre de pharmacien de seconde classe a été médiocre, et que 6 d'entre eux ont dû être ajournés.

Quatre candidats au grade de pharmacien de première classe ont terminé leurs épreuves et ont reçu un diplôme. Le nombre des réceptions de seconde classe a été de 11. Trois étudiants en première classe ont quitté l'École pour aller terminer leurs études à Paris comme pharmaciens militaires.

Les concours pour les prix de l'Université ont donné des résultats assez satisfaisants. En première année, le prix a été décerné; de plus, deux mentions honorables ont été méritées. En deuxième année, le prix a également été remporté; mais en troisième année, une simple mention, très-honorable cependant, a été obtenue.

Les professeurs ont rempli leurs devoirs avec beaucoup de zèle et tout le talent qu'on leur connaît. M. Jacquemin, outre le cours de chimie générale, a professé un cours de chimie organique. M. Delcominète, pharmacien de première classe, ancien professeur suppléant à l'École de médecine, a été chargé du cours de pharmacie à la place de M. Schmitt, qui avait obtenu un congé d'un an; enfin M. le professeur Engel, de la Faculté de médecine, a été chargé du cours d'histoire naturelle pharmaceutique pendant le semestre d'été.

M. Cauvet, pharmacien-major aux hôpitaux militaires, qui avait été nommé professeur d'histoire naturelle et de botanique vers le milieu de l'année dernière (1^{er} juin 1874), a donné sa démission au mois de mars de l'année courante, avant même d'être entré en exercice. Invité par le Ministre de la guerre, qui ne veut pas que les militaires occupent en même temps des fonctions civiles, à choisir entre la place de professeur à l'École de pharmacie de Nancy et celle de pharmacien-major de l'armée, M. Cauvet a opté pour cette dernière, qui lui offre plus d'avantages immédiats, au grand re-

